

Depuis une vingtaine d'années dans la catégorie des mots d'ordre, mais aussi des doctrines sous-jacentes aux réformes éducatives et sociales, qu'on nous impose, un seul dogme domine et s'impose:[rouge] **seul vaudrait le droit commun** ![/rouge]

Le renvoi au droit commun: finalité ou tombeau du Social?

Et il faudrait que cette invocation au droit commun (nous ne parlons nullement ici du réel accès aux droits, plus introuvable que son invocation) empêche dans la réalité, toutes les reconnaissances: individuelles, collectives, statutaires, des discriminations.

Il ne peut plus y avoir de légitimité pour quelque groupe, catégorie, ou communauté que ce soit, fût elle constituée de l'extérieur par l'imposition de mauvais traitements. Toute entorse au droit commun, toute référence à une condition, un vécu particuliers, serait le mal.

Les discriminations, les effets de séparation et d'isolement de toutes les violences économiques, administratives, politiques, ne sont plus vues sur le mode du « handicap ». Il ne s'agirait que **de simples désavantages individuels à évaluer et compenser.**

Tout ce qu'il en est de la construction de ces soi-disant désavantages et de ces vraies discriminations qui ciblent réellement des groupes bien précis ; [rouge]**tout ce qu'il en est du vécu qui accompagne cette discrimination ... est dénié , interdit de représentation, de pensée et d'expression.**[/rouge]

On ne peut pas mener de politique de soutien à quelque groupe discriminé puis qu'aucun groupe discriminé n'existe « de droit », en tant que tel.

C'est ainsi pour les roms, groupe à la fois bouc émissaire de l'opinion publique mais auquel au même moment on dénie toute réalité de traitement... et qui ne peut même pas bénéficier , par exemple, des fonds européens mis à disposition de la France , pour les soutenir.

Du côté des sans logements, le renvoi au droit commun permet d'ignorer les modes de vie en famille élargie, et l'attachement réel et fondamental des personnes à leur territoire. [rouge]**Tout sera traité « de loin » , par des processus normalisés et banalisés** [/rouge] qui vont perdre en cours de route les familles et les groupes les plus en difficulté (qui sont aussi les plus inventifs et créatifs).

La banalisation, le recours au « droit dit commun », ça permet commodément de **tamiser les demandes. Seules passeront les plus petites**, les plus standard, les plus mobiles.

Mais elle permet, également, cette banalisation, par un tour de passe-passe, d'ignorer les discriminations de tous types dont sont victimes groupes et communautés ... puisque **celles-ci se trouvent invisibilisées dans une masse où il est devenu impossible de les repérer comme tels.**

La banalisation, ça sert aussi à la déresponsabilisation.

[fuchia]**Et pourtant, cela en impose (cela fait bien), de prendre un air grave et d'exiger le « droit commun pour tous ».**[/fuchia] On peut sous couvert d'universalité des droits plus élevés, tenir pour négligeables et détruire toutes les petites tentatives d'aménager la vie ici et maintenant. « Mais enfin, on n'est pas chez les chiffonniers du Caire » , dira-t-on à ceux qui travaillent à faire reconnaître l'apport économique des biffins.

« On ne peut pas accepter que des enfants vivent en bidonville », assènera-t-on, la veille de les mettre à la rue!

[rouge]**En politique de la Ville, la banalisation aussi fait rage et fait nombre de victimes**[/rouge]. **Il s'agit de « normaliser », banaliser les quartiers.** Entendez: effacer de leur physionomie toute trace de vie de leurs habitants; faire disparaître ces derniers des espaces publics ; rendre familles et individus étrangers à leur environnement.

En bref , de les « résidentielle ».

Supprimer le symptôme, cacher les thermomètres, feindre l'homogénéité dans une société qui se fragmente et qui se délite, tels sont les remèdes des apothicaires modernes et urbains.

Plutôt que toutes ces entreprises de banalisation, c'est à la tâche inverse, qu'il faudrait s'employer: Reconnaître les identités, [bleu]**les parcours de vie qui créent « du différent »**[/bleu], de la valeur et du spécifique.

Reconnaître l'altérité, le conflit, les divergences d'intérêt, de classes, de cultures, de points de vue. Accepter de comprendre qu'il y a d'autres rationalités que la seule qui est promue par ceux qui nous administrent.

[rouge]**Valoriser l'intelligence des solutions non conformes**[/rouge] trouvées par ceux qui subissent de plein fouet la précarité et les violences sociales.

C'est ce chemin que notre petite équipe et tous ceux qui s'aventurent en Pédagogie Sociale, explorent, semaine après semaine. Nous aménageons la vie, nous faisons crédit à la valeur de nos différences. Nous inventons de nouvelles manières de vivre ensemble à la Cité et dans la Ville.

Nous créons des rencontres improbables mais nécessaires entre ceux qui partagent la même précarité mais qui sont renvoyés les uns contre les autres.

[Lire la suite](#)

[Association Intermèdes-Robinson](#)